DEC121049DR17 Décision portant nomination de Karine Alain assistante de prévention dans une unité du CNRS

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6197, intitulée Laboratoire de microbiologie des environnements extrêmes, dont la directrice est Anne Godfroy;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 07 septembre 2009 ;

Considérant que Mme Karine Alain a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Paris Michel-Ange du CNRS et l'Institut Curie les 28 et 30 janvier 2009 et du 10 mars 2009 au 13 mars 2009 ;

DECIDE:

Article 1 : Mme Karine Alain, Chargée de recherche de 1^{ère} classe, est nommée assistante de prévention dans l'unité du CNRS n°6197, à compter du 01 janvier 2012.

Mme Karine Alain exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Karine Alain est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Plouzané, le 12 mars 2012 La directrice de l'unité

Anne Godfroy

Visa du délégué régional du CNRS

André Quinquis

Visa du président de l'Université de Bretagne Occidentale

Pascal Olivard